

**PROFESSIONS DE FOI**  
**CONSEIL DE DISCIPLINE**  
**DEUXIEME COLLEGE – PSYCHIATRIE**

---

**Ordre d'apparition :**

- Syndicat de Jeunes Médecins
- CMH (IDEEP) – INPH (SPEP) UEPP – Unis Ensemble pour la Psychiatrie Publique
- Ensemble avec APH- SPH-USP
- SNMH FO

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES - DU 11 AU 18 JUIN 2024



**JEUNES  
MEDECINS.FR**

**COMPTE SUR TOI**



quel que soit ton statut ou ton âge !

### 1) POURQUOI VOTER JEUNES MÉDECINS ?

→ Il y a ceux qui ont signé le Ségur #rendeznousles4ans : **INPH, CMH, SNAM-HP** (liste Unis pour l'hôpital public)

→ Il y a ceux qui s'allient aux directeurs d'hôpitaux : **APH, CPH, AH (SNPHARE), SYNCASS CFDT** (liste Ensemble APH)

Ils ont signé le Ségur

(INPH, CMH, SNAM-HP)



Frédéric Valletoux  
(ex-président de la  
FHF, ministre délégué  
santé)



© THOMAS SAMSON / AFP

Le Ségur a-t-il amélioré la situation de l'hôpital ? **NON !**

Où sont passés vos 4 ans d'ancienneté ? →

SYNCASS-CFDT, 1er syndicat  
des directions d'hôpitaux  
(décembre 2022)

ÉLECTIONS

Élections Professionnelles 2022 - Les résultats au  
CCN : LE SYNCASS-CFDT RESTE LE SYNDICAT  
MAJORITAIRE DES DIRECTEURS

Publié le 8 décembre 2022 / Modifié le 9 décembre 2022

Le **SYNCASS CFDT** est le syndicat majoritaire des directeurs d'hôpitaux, favorable à la régulation des médecins et soutien de la DG condamnée dans l'affaire du suicide du Pr Mégrien

→ Il y a nous qui n'avons accepté aucun compromis !  
et qui vous soutenons !

**UN SYNDICAT  
ENGAGÉ POUR  
FAIRE RESPECTER  
VOS DROITS**

**+ DE 6000  
ADHÉRENTS  
PARTOUT EN  
FRANCE**

**UN SERVICE  
JURIDIQUE  
GRATUIT  
SOLLICITÉ + DE  
3500 FOIS**

**POUR TOUTE QUESTION :  
JEUNESMEDECINS@ORANGE.FR**



**JEUNES  
MEDECINS.FR**

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES - DU 11 AU 18 JUIN 2024

## 2) COMMENT VOTER ?

### Deux modalités d'identification pour voter

1

Vous vous identifiez sur la plateforme de vote avec votre compte *Pro Santé Connect*, grâce à votre numéro ordinal.  
→ Vous votez !



2

Si vous ne souhaitez pas vous identifier avec votre compte *Pro Santé Connect*, vous recevez votre identifiant par mail, vous devez le renseigner sur la plateforme de vote, ainsi que votre numéro de téléphone et votre numéro ordinal. Vous recevez un mot de passe par SMS, sur le numéro de téléphone renseigné. → Vous votez !

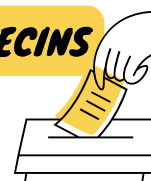


## 3) NOS ENGAGEMENTS

- Compensation des 4 ans d'ancienneté perdus, revalorisation salariale de tous les médecins et revalorisation réelle de la permanence des soins
- Egalité F / H (tout au long de la carrière hospitalière)
- Tolérance zéro pour le harcèlement moral et les VSS, externalisation des signalements, fluidification des procédures d'enquête et de sanction, formation au management
- Refonte du management hospitalier et de la gouvernance
- Valorisation et respect du temps de travail pour tous les statuts
- Reconnaissance des compétences des PADHUE et fin des statuts précaires
- Amélioration de l'équilibre vie privée / pro (solutions de garde d'enfant)
- Soutien à l'innovation en santé, action pour la santé environnementale
- Soutien à l'exercice mixte, suppression de la clause de non-concurrence et accès à l'IESPE pour les PH à temps partiel et les contractuels

**VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES LISTES DE JEUNES MÉDECINS**

**SOUTENUES NOTAMMENT PAR LE SNJAR**





## Notre liste d'union SPEP (INPH) et IDEPP (CMH)

**Praticiens Hospitaliers en Psychiatrie**, nos statuts, nos structures de soins et notre discipline sont menacés.

Le secteur risque de déperir. Pour nombre de nos structures, il y en va de leur survie.

**Défendons-nous ! Ces élections sont essentielles pour notre avenir.**

Les **contraintes financières** et budgétaires entrent désormais majoritairement en compte, au détriment de la clinique et menacent l'existence de nos structures, entraînant des effets dévastateurs pour l'ensemble des personnels et des patients.

La **bureaucratie** devient le niveau de décision prédominant, trompée dans son jugement par de fausses certitudes comptables qui imposent une ligne managériale au sein de laquelle le Psychiatre est un simple prestataire des soins.

**Notre action syndicale forte et responsable** sait associer les talents à l'expertise au sein de la Psychiatrie Publique.

Les Psychiatres regroupés sur nos listes sont reconnus par la profession pour défendre la spécificité de notre discipline, la diversité de nos pratiques et la collégialité de nos fonctionnements.

**Participons activement à la défense de la psychiatrie publique dans son ensemble :**

- Pour une défense inconditionnelle de la Psychiatrie de Secteur.
- Pour défendre l'indépendance des praticiens garantie par le socle de la nomination/affectation nationale par le CNG et le maintien des concours et des listes d'aptitude.
- Pour promouvoir le Service Public de Psychiatrie à travers le développement des alternatives à l'hospitalisation, la préservation et la rénovation du parc hospitalier pour un accueil digne et de qualité.
- Pour un arrêt de la mainmise de la direction et de l'administration sur la gouvernance de l'hôpital.
- Pour améliorer de manière significative nos rémunérations et l'évolution de nos carrières, afin de garder une attractivité et éviter la fuite des praticiens.
- Pour maintenir les valeurs du Service Public de Psychiatrie en dépit des contraintes économiques.
- Pour un refus du noyautage de nos budgets par le MCO et le secteur privé.
- Pour le rééquilibrage des grilles de carrière de tous les Praticiens et le raccourcissement de leurs durées.
- Pour lutter contre la stigmatisation de notre discipline et des patients, pour dénoncer tout amalgame entre maladie et dangerosité, pour supprimer le « fichage » des patients.
- Pour un allègement des charges administratives, des normes et la servitude des certificats.

- Pour une reconnaissance de la pénibilité spécifique de la Psychiatrie publique et des mesures concrètes pour favoriser l'attractivité de notre discipline.
- **Et une priorité absolue : lutter par tous les moyens possibles pour rétablir une démographie favorable et rendre à nouveau attractive la psychiatrie publique :**
  - **En luttant** pour notre indépendance.
  - **En luttant** pour restaurer l'attractivité financière avec la juste revendication : une prime de pénibilité spécifique pour notre discipline de 1000€ par mois pour tous les psychiatres publics.
  - **En luttant** pour en finir avec l'extravagant travail administratif, de certificat et de précaution face aux innombrables saisines par un monde administrativo-judiciaire, qui considère comme potentiellement suspects quasiment tous les collègues des secteurs, adultes comme enfants.

Quels que soient votre Établissement et votre Région, que vous soyez à temps plein ou à temps partiel, ne laissez pas brader la Psychiatrie Publique !

\*\*\*\*\*



**UNIS, ENSEMBLE  
POUR LA DÉFENSE DE L'HÔPITAL  
CMH – INPH – SNAM-HP**

**La CMH, l'INPH et le SNAM-HP ont décidé de présenter des listes communes.** Ces trois intersyndicales sont ensemble représentatives :

- de toute la médecine hospitalière,
- chez les praticiens hospitaliers, les praticiens hospitalo-universitaires et les praticiens contractuels
- dans toutes les spécialités
- et sans aucun à priori dogmatique, sectaire ou politique.

Ces trois intersyndicales :

- la **CMH** (Coordination Médicale Hospitalière),
- l'**INPH** (Intersyndicale Nationale des Praticiens Hospitaliers),
- et le **SNAM-HP** (Syndicat National des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des Hôpitaux Publics),

ont décidé d'unir leurs efforts et de présenter des listes d'union vu les grands défis auxquels font face la profession et les hôpitaux.

Dr Norbert SKURNIK, CMH - Dr Rachel BOCHER, INPH - Pr Sadek BELOUCIF, SNAM-HP



## " SPH et USP, ensemble avec APH"

Syndicats de psychiatres exerçant à l'hôpital, membres fondateurs de la CPH, Confédération des Praticiens des Hôpitaux, **le SPH et l'USP s'engagent à défendre :**

- La place de la Psychiatrie et de la Psychiatrie de l'Enfant et l'Adolescent au sein de l'Hôpital Public
- La reconnaissance, le respect de leur spécificité et de la variété de leur pratique et de leur transmission.
- La préservation de leurs financements dans une parfaite collégialité avec les collègues des disciplines MCO, la sortie de la course à la production liée au financement à l'activité,
- La place du psychiatre à l'hôpital, qu'il soit Praticien Hospitalier, Chef de Clinique, Assistant, Praticien Contractuel, Praticien à diplôme hors Union Européenne ou Hospitalo Universitaire, notamment dans la gouvernance hospitalière : ses droits, et le respect de son indépendance d'exercice dans un environnement constamment évolutif.
- Les professionnels de terrain en activité, jeunes ou moins jeunes, quotidiennement auprès des patients, de leur famille, au sein d'équipes pluriprofessionnelles , qui illustrent, innover, soutiennent et proposent un " Art de la Pratique", un souci de l'autre , une éthique du soin et de la relation et un identique accès aux soins pour tous, égalitaire et humaniste.

Pour continuer de garantir ces engagements, les deux syndicats vous invitent, du 11 au 18 juin à **voter pour les listes " Ensemble avec APH"** dans lesquelles vous retrouverez les collègues que vous connaissez.

Au cours de cette élection, vous choisirez vos représentants aux 3 commissions suivantes :

- Conseil Supérieur des Professions Médicales
- Commission Statutaire Nationale
- Conseil de Discipline

**Ensemble avec APH, c'est vous...c'est nous... du 11 au 18 juin, rejoignez-nous !**

**Une liste commune pour l'avenir des praticiens et de l'hôpital public !**

**APH** (Action Praticien Hôpital) est une intersyndicale qui en regroupe deux : **Avenir Hospitalier** et la **Confédération des Praticiens des Hôpitaux** (CPH). Pour ces élections APH s'est rapproché de deux autres syndicats, l'AMUF et le Syncass-CFDT.

Nous sommes donc l'union de **16 syndicats professionnels**, médicaux, odontologistes et pharmaceutiques, généralistes ou de spécialités qui œuvrent au quotidien pour défendre l'intérêt collectif.

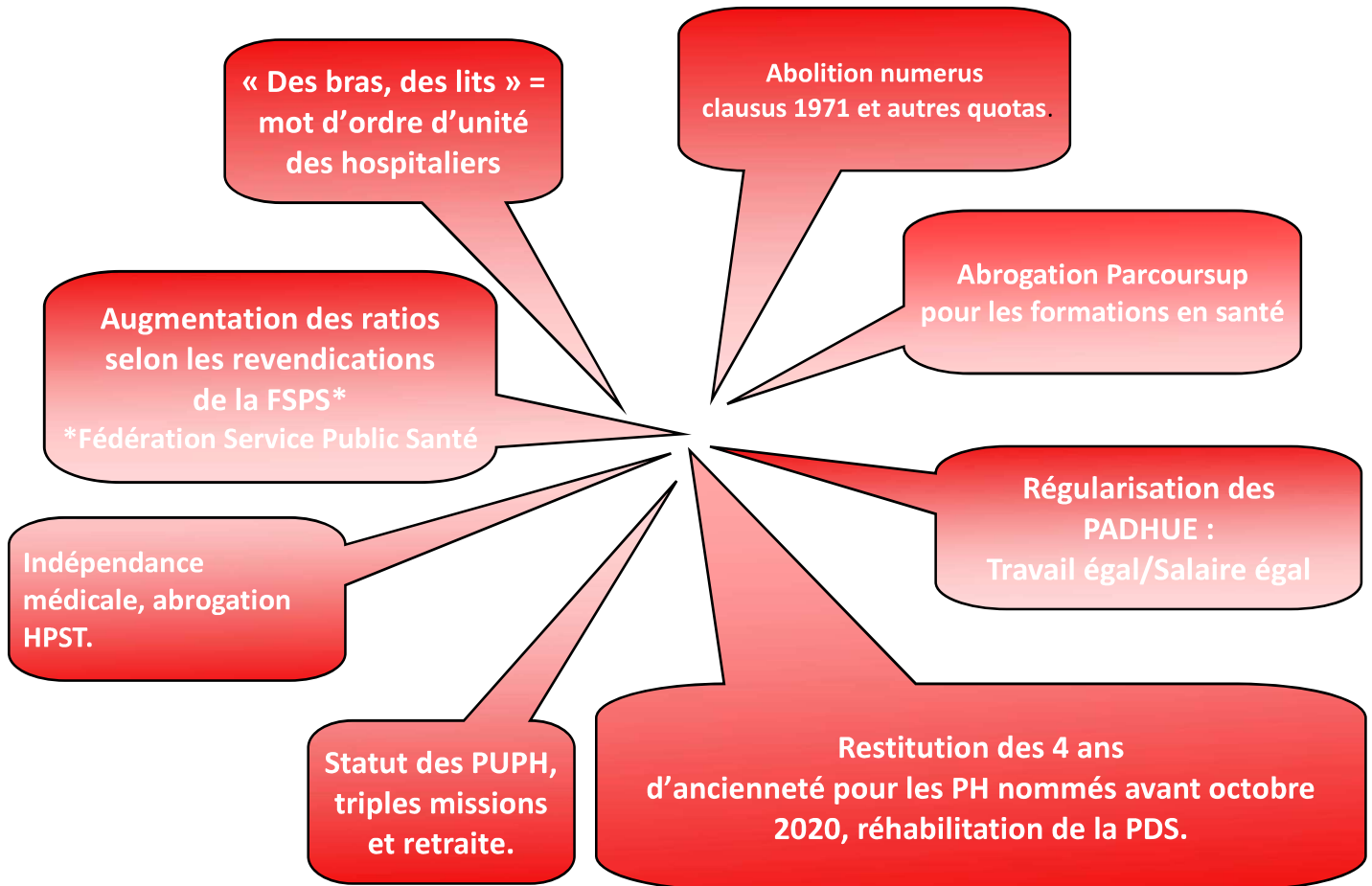
Les thématiques prioritaires que nous portons pour restaurer l'attractivité de nos métiers sont nombreuses et connues, nous communiquons depuis longtemps sur ces sujets : La perte des **quatre ans**, la **permanence des soins**, le **temps de travail**, la **gouvernance** hospitalière, les **retraites**, l'**IRCANTEC**, etc...

Pour offrir un avenir à nos métiers et exercices, **Ensemble avec APH** vous invite à voter pour ses candidats !

Marie-José CORTES, présidente du SPH  
Charles-Olivier PONS, président de l'USP



Communiqué de campagne N°1, du 10 mars 2024



**NOUS REFUSONS DE DEVENIR DES TRIEURS DE MALADES : « des bras, des lits »**

Lors de son congrès de décembre 2023, le SNMH FO, a pris la décision de présenter des listes aux élections professionnelles des médecins hospitaliers : trois collèges au CSPM (PUPH, PH, Contractuels) et sept aux commissions des praticiens du CNG (un collège par grande spécialité).

Le bureau du SNMH FO est composé de 8 confrères et consœurs, tous PH à temps plein dans le service sans décharge particulière. De leur côté les intersyndicales habituelles regroupent une cinquantaine de syndicats par corporation et sous-corporation plus ou moins **intégrées** au fonctionnement du CNG et de la DGOS. Le droit syndical n'existe pas vraiment en pratique. Au total, les médecins hospitaliers sont représentés par les CME, les institutions universitaires et les conseils ordinaires.

**Dans ce paysage quel est le sens d'une candidature de notre syndicat ?**





Fédération des personnels des services publics et de santé  
FORCE OUVRIERE  
SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS HOSPITALIERS  
SNMH - FORCE OUVRIERE  
153-155 rue de Rome 75017 PARIS  
snmh.fo@fosps.com

***Aucune association à caractère syndical de médecins n'a appelé à participer aux manifestations du premier semestre 2023 contre l'allongement de la durée de cotisation et le recul de l'âge de départ en retraite à l'exception notable et notée du SNMH FO.***

***Aucune organisation syndicale de médecins en France n'a appelé au « cessez le feu à Gaza » à l'exception notable et notée du SNMH FO dans la tradition historique du mouvement ouvrier et rejoignant ainsi les positions de MSF, MDM, Palmed, organisations humanitaires. De nombreuses prises de position ont pu ensuite s'appuyer sur la nôtre comme la pétition « ensemble élevons nos voix ».***

Syndicat de médecins adossé à une grande confédération qui a participé à fonder la Sécurité sociale, nous avons une compréhension particulière des rapports entre le corps médical et cet unique système permettant d'exercer la même médecine pour tous. Nous défendons cet acquis de civilisation contre le processus d'étatisation qui ambitionne de mettre au pas les médecins. L'indispensable indépendance médicale se retrouve dans nos statuts hospitaliers, c'est une garantie pour les malades, il nous appartient de nous regrouper pour la préserver.

C'est sur la base de cette indépendance que nous défendons les collègues soumis à l'arbitraire des administrateurs qui appliquent avec zèle et constance la politique de fermeture des services et des activités. Lorsque ces mesures de restriction sont relayées par des collègues qui se comportent en dehors de la déontologie médicale et du statut, nous intervenons, toujours dans un souci de consensus médical pour le maintien des activités.

30 ans de plan Juppé, loi HPST, doctrine ARS etc... nous ont mené au chaos.

Les pouvoirs politiques et administratifs n'ont pas l'intention d'arrêter ce massacre et détournent l'argent de la Sécurité sociale de sa mission de soins. Notre devoir de médecins et notre honneur est de nous y opposer.

**Voilà le sens de la candidature du SNMH FO : organiser la résistance médicale.**

Sans illusion sur le rôle purement consultatif que joue le CNG, dont la directrice générale, désormais ne suit même plus les avis de la commission de discipline comme dans l'affaire des orthopédistes de Vienne en Isère, nous voulons construire une résistance médicale indépendante. Nous n'avons pas l'intention de faire cela seuls. C'est pourquoi, si vous êtes destinataires de cette profession de foi, nous vous proposons d'agir concrètement et de renforcer notre syndicat en votant pour nous, en remplissant un bulletin d'adhésion, en participant à nos travaux, comme nous avons commencé à le faire avec les PADHUE, avec les hospitaliers d'Aix Pertuis, de Mayenne,...pour construire cette résistance médicale indépendante en lien avec les personnels et la population.

Contact téléphonique : 06 68 02 80 73

Dernière minute : Cf publications qui montrent la surmortalité catastrophique liée à l'attente aux SAU.

Des vidéos développant chaque point de cet argumentaire seront disponibles pendant la campagne.